

"Les Scandinaves frappent à la porte" dans Vision

Légende: En avril 1971, le mensuel économique suisse Vision dresse le portrait des trois pays scandinaves qui souhaitent ou hésitent à s'associer à la Communauté économique européenne (CEE).

Source: Vision. Le magazine économique européen. dir. de publ. COVILLE, Christine; GORDEVITCH, Igor; NORALL, Frank; COLSON, Jean ; Réd. Chef HEYMANN, Philippe. Avril 1971, n° 5. Genève: SEPEG.

Copyright: (c) SEPEG

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"les_scandinaves_frappent_a_la_porte"_dans_vision-fr-0520ab80-d121-4beb-a590-2f7a10e296c2.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

Les Scandinaves frappent à la porte

Les uns sont prêts à faire le plongeon. Les autres hésitent sur le bord. Les derniers se contentent de mouiller le bout du pied pour prendre la température de l'eau. En d'autres termes, le Danemark est désireux d'entrer dans la Communauté ; la Norvège y est seulement résignée ; quant à la Suède, elle souhaite avec lui une sorte d'association, mais sans trop savoir laquelle. De toute façon, l'Europe de Bruxelles devra se montrer souple, si elle veut devenir l'Europe tout court, car la Scandinavie gardera son identité propre.

La Scandinavie existe. C'est un fait que les citoyens de la CEE, de l'Angleterre ou de l'Irlande ont tendance à oublier lorsqu'ils parlent d'élargir la Communauté. Pourtant, deux des trois pays scandinaves, la Norvège et le Danemark, sont candidats à l'association. Et leurs liens avec le troisième, la Suède, restent bien présents dans leur esprit au moment où ils négocient. Ils ont tous trois d'ailleurs des attaches avec la Finlande. Et enfin les quatre pays nordiques doivent tenir compte de l'Union Soviétique, toujours aussi soucieuse de voir l'Europe occidentale demeurer désunie.

Les deux candidats scandinaves apportent à la CEE une population à peu près aussi importante que celle de la Belgique - presque 5 millions de Danois, 4 millions de Norvégiens - avec un niveau de vie élevé, de vieilles traditions de démocratie parlementaire et un sens très développé de la justice sociale, qu'ils partagent avec les Suédois, et qui est beaucoup moins courant dans la CEE. Ils apportent aussi leurs propres problèmes, la Norvège notamment sa minuscule et coûteuse agriculture et ses gigantesques industries de pêche.

Pour expliquer les positions des trois pays scandinaves envers la CEE, VISION a fait appel à trois journalistes particulièrement compétents : Kaare Toftkeer Jensen, du quotidien de Copenhague *Politiken* ; Halle Jörn Hanssen, de la radio norvégienne ; et Daniel Viklund, du *Dagens Nyheter* de Stockholm.

Une conclusion peut être tirée de ce qu'ils ont écrit : si les membres actuels de la CEE veulent vraiment créer l'Europe, ils devront abandonner l'idée - bien qu'ils aient assez souvent tourné leurs propres règles lorsque cela leur convenait - qu'ils sont les seuls en Europe ayant le droit de décider ce qui est « européen » et ce qui ne l'est pas.

Le Danemark ne peut adhérer seul

Le Danemark, nous le savons tous, est un pays agricole. Eh bien, nous avons tous tort. L'agriculture représente 9 % de son PNB. Le Danemark, en fait, est devenu un pays industriel, et cela très rapidement. Il y était obligé : l'exclusion de la CEE impliquait une perte de possibilités d'exportations agricoles que le marché de l'EFTA ne pouvait compenser. Mais cela a requis de grosses importations de capital et de matières premières, et entraîné de ce fait un lourd déficit commercial : 6 milliards l'année dernière et un déficit de la balance des paiements de 2,28 milliards (en couronnes danoises).

L'association avec la CEE implique pour les agriculteurs un gain de quelque 2,2 milliards par an, c'est-à-dire 5 500 FF par an par personne travaillant la terre (à peu près 10 % de la population active). Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les agriculteurs désirent rejoindre la CEE rapidement, sans aucune période de transition. C'est aussi ce que voudrait le gouvernement de Hilmar Baunsgaard, bien qu'il sache en fait que le Danemark devra rester plus ou moins solidaire de la Grande-Bretagne.

Les consommateurs, eux, sont moins enthousiasmés par la hausse probable de 12 % des prix des produits alimentaires. L'industrie est également méfiante. Près de la moitié de ses exportations va aux pays de l'AELE, le cinquième à la CEE. Les avantages prévus pour l'industrie dans la CEE compenseront-ils la compétition accrue à l'intérieur des marchés de l'AELE ?

La coopération nordique ne doit pas être arrêtée. En tout cas, le problème de la coopération nordique doit être réglé d'une façon satisfaisante. La Suède, la Norvège et la Finlande ont absorbé l'année dernière 35 % des exportations industrielles du Danemark, et la Suède, en achetant 22 % de sa production industrielle,

est de loin le plus grand marché danois.

La Suède joue aussi un rôle primordial dans le débat politique au Danemark. La CEE a déclaré que l'élargissement n'impliquait pas l'établissement de nouvelles barrières douanières. La position incertaine de la Suède a laissé craindre que, en s'associant avec la CEE, la Norvège et le Danemark ne soient séparés des Suédois beaucoup plus nettement qu'ils ne le sont déjà depuis l'association avec l'OTAN.

Cette crainte a des répercussions politiques. On attend cette année des élections générales au Danemark, à l'automne probablement, et nombre de controverses sur la CEE sont axées sur des sentiments purement nationaux : notamment le neutralisme grandissant parmi les jeunes, qui préfèrent le socialisme à la suédoise à ce qu'ils voient du capitalisme de la CEE.

Crainte de l'influence allemande. D'autres inquiétudes sont plus largement répandues. Beaucoup de Danois, sans tenir compte de leur affiliation politique, n'aiment pas l'idée de supranationalisme et redoutent une influence grandissante de l'Allemagne au Danemark.

Une partie de ces inquiétudes sont partagées par le gouvernement. Les prix de la terre au Danemark sont moitié plus bas qu'en Allemagne. Lorsque le Danemark s'unira à la CEE, les Allemands pourraient se précipiter et acheter des terres danoises, exerçant le droit des citoyens de la CEE de s'établir dans n'importe quel pays de la communauté. Le Danemark a donc demandé à la CEE de permettre que ce droit ne soit pas complètement appliqué, dans le secteur agricole, tant que les prix agricoles danois ne seront pas ajustés à ceux de la CEE.

Le Danemark a une autre inquiétude : l'harmonisation proposée des taux des taxes indirectes. Ses propres taxes sur le tabac et les boissons alcoolisées sont très élevées et il réclame la période la plus longue possible pour les ramener au niveau plus normal de la CEE.

Une majorité en faveur de l'association. A l'inverse de la Norvège ou de l'Angleterre, une majorité importante du public est favorable à l'entrée de la CEE : 54 % selon le dernier sondage d'opinion de 1970, tandis que 15 % des personnes interrogées sont contre l'adhésion et 31 % sans opinion.

Si les pourparlers britanniques et norvégiens échouent, le Danemark pourrait-il entrer tout seul ? On pense généralement que ce serait particulièrement difficile pour lui.

En tout cas, cela ne serait jamais accepté par la *Folketing*, le parlement danois. La Constitution danoise requiert la majorité des cinq-sixièmes au parlement pour tout transfert de souveraineté nationale ; et l'opposition des sociaux-démocrates, le plus grand parti du *Folketing*, ne sera jamais partisan de l'association indépendamment de la Grande-Bretagne.

L'aile gauche des sociaux-démocrates, et le parti socialiste du peuple (d'extrême gauche) ont récemment suggéré de poser, comme une condition absolue à l'entrée des Danois dans la CEE, une solution qui satisfasse également la Suède et la Norvège.

La réponse sera donnée après les élections pour le nouveau parlement, car le Danemark pourrait bien à nouveau - comme souvent dans le passé - avoir un gouvernement social-démocrate minoritaire. K.T.J.

La Norvège a peur pour sa géographie

La demande d'association à la CEE de la Norvège se présente sous un jour nouveau depuis la chute, en mars, de la coalition gouvernementale conduite par Per Borten, le chef du parti centriste, et son remplacement par le gouvernement du Trygve Bratteli, du parti travailliste.

Bien que le parti de Borten (qui occupe au *Storting*, le parlement, 20 sièges sur 150) ait voté deux fois en faveur de la demande d'association, il a exprimé plusieurs fois ses doutes récemment, et l'opposition grossit fortement dans son électorat, qui compte beaucoup d'agriculteurs.

Son scepticisme doit également susciter l'hésitation dans le pays. L'automne dernier, il y avait dans le public une majorité pour l'association. Mais un sondage d'opinion récent donne seulement 15 % des voix en faveur des négociations actuelles, 25 % pour une association plus libre, 15 % pour l'arrêt des pourparlers et 41 % sans opinion.

Mais le nouveau premier ministre, Trygve Bratteli, est très pro-européen et, avec les votes de la plupart des partis de l'opposition, il obtiendrait la majorité des 3/4 (c'est-à-dire 113 votes) requise par la Constitution pour ratifier un transfert partiel de la souveraineté nationale. Et Bratteli est capable de rallier l'opinion publique au point de vue du *Storting*, ce qui est important puisqu'un référendum consultatif est prévu sur tout accord éventuel avant les votes du *Storting*.

Les obstacles : la géographie, l'agriculture, la pêche. Les craintes de la Norvège quant à son entrée dans la CEE proviennent surtout de considérations géographiques. Dans son territoire de 394 000 km² (plus que l'Allemagne de l'Ouest, la Hollande et la Belgique réunies) il y a moins de 4 millions d'habitants. Près de 6,5 % de la population active sont engagés dans la pêche ou dans l'agriculture, sur les seuls 2,7 % de territoire qui sont exploités.

Pour les agriculteurs, il y a un risque réel. On estime officiellement que la stricte application de la politique agricole de la CEE diminuerait le revenu de l'agriculteur norvégien moyen de 50 %.

Les agriculteurs norvégiens qui travaillent dans les conditions les plus défavorables obtiennent aujourd'hui des prix plus élevés que ceux de la CEE et des aides importantes de l'État, dont certains sont incompatibles avec les règles de la CEE. Ils jouissent aussi d'un niveau de vie supérieur à celui de la plupart des agriculteurs de la CEE. Ils forment enfin un groupe de pression très bien organisé. Tout accord avec la CEE doit donc inclure des garanties permanentes - pas seulement temporaires - pour les agriculteurs norvégiens, si l'on veut qu'il ait une chance d'être ratifié par le *Storting*.

Le cas des pêcheurs est plus complexe. Ils savent que le libre accès à des marchés bien plus importants et à des prix de vente plus élevés dans la CEE leur seront profitables. Mais ils redoutent que la politique de pêche de la CEE ouvre les eaux côtières aux bateaux des autres nations. Ils pensent que cela causerait du tort à de nombreuses villes de la côte norvégienne. Ils craignent aussi, dès à présent, que les ressources de poisson s'amenuisent excessivement.

Il y a une autre raison, plus générale, de crainte : la Norvège a un PNB par tête élevé - presque au niveau de celui de l'Allemagne de l'Ouest - et le revenu et les richesses sont plus également distribués que partout ailleurs en Europe. Nombre de Norvégiens redoutent que ces normes soient mises à mal dans le creuset de la CEE.

Raisons pour l'adhésion : l'industrie, l'armement et la défense. L'industrie norvégienne, par contre, surtout dans l'aluminium, le papier et la pétrochimie, voit des avantages considérables à l'entrée dans la Communauté élargie. Les armateurs sont également très favorables, surtout parce qu'ils veulent être dans la place avant que la CEE n'établisse une politique commune des transports, sans leur participation.

Les arguments relatifs à la défense apparaissent maintenant avec plus de force dans le débat, du fait de l'accroissement de la force navale soviétique dans l'Atlantique et du risque de voir les États-Unis se désengager en Europe. Tels sont en bref les arguments norvégiens pour ou contre l'adhésion.

Évidemment, les résultats des discussions avec la Grande-Bretagne et les arrangements conclus avec la Suède affecteront aussi le résultat. Si un bon accord est obtenu dans des délais raisonnables à Bruxelles, il y aura une majorité des 3/4 au *Storting*. Si, par contre, les négociations traînent en longueur à tel point que la ratification soit laissée au nouveau parlement qui sera élu en automne 1973, alors les perspectives d'union avec la CEE sont vraiment minces. H.J.H.

Neutralité suédoise non négociable

Il y a différentes manières de discuter du Marché Commun quand on n'en fait pas partie. L'une est réaliste : on parle d'un fait et de ses conséquences. Une autre est farouchement défavorable : on ne l'aime pas. La troisième est de jouer au missionnaire, prêchant l'évangile de l'unité européenne. Beaucoup de personnalités suédoises ont opté pour la première manière, quelques-unes pour la seconde, et très peu, sinon aucune, pour la troisième.

D'une façon générale, les suédois considèrent le problème de leurs relations avec le Marché Commun en fonction de l'économie, de la politique, de la neutralité, de la coopération nordique et du succès ou de l'échec des négociations pour l'entrée de la Grande-Bretagne.

Le commerce avec l'étranger est une nécessité pour la Suède. 70 % de ses exportations iraient au Marché Commun élargi à dix pays. Industriels, exportateurs, politiciens considèrent donc comme une nécessité un accord avec la CEE. Le problème, c'est : lequel ?

Pour les Suédois, CEE signifie Communauté *Économique* européenne. Cela implique l'exclusion du préambule du Traité de Rome, de l'union politique et peut-être militaire (au delà de l'horizon douanier) et de la supranationalité. Les Suédois respectent, et approuvent, la réconciliation franco-allemande qui s'exprime dans la CEE. Mais ils ne se sentent pas concernés. En Suède, il y a peu, en fait presque pas, d'idéologie « européenne ». Lorsqu'on parle de fédéralisme, les Suédois comprennent mieux les idées de De Gaulle que celles de Jean Monnet.

La neutralité avant tout. Ils pensent ainsi parce que la fidélité à leur neutralité est une considération primordiale. Vue comme une réalité politique, soutenue par un lourd budget de défense, la neutralité est justifiée par la géographie, l'histoire, la paix pendant les deux guerres mondiales, et une stabilité, en Scandinavie, contre laquelle l'OTAN ne saurait faire d'objection.

D'autre part, il existe aujourd'hui pour les quatre pays scandinaves une interdépendance économique et industrielle jusqu'ici inconnue ailleurs. Après que la coopération nordique ait dominé ses crises, les Suédois trouveraient contraire à la réalité et au sens commun que tout cela ne puisse être préservé dans une refonte de l'Europe.

Un accord suédois avec la CEE dépend de l'entrée de la Grande-Bretagne. Cette dernière n'est pas toujours un partenaire idéal de l'AELE. Mais sa présence à Bruxelles est considérée comme une garantie à long terme de bon sens politique. Et, bien sûr, il y a aussi le marché britannique.

Une première demande d'association fut formulée en 1962. Elle était accompagnée de trois conditions relatives à la neutralité. Mais le veto de De Gaulle à la candidature britannique en janvier 1963, coupa court à cette démarche. En 1967, lorsque l'intégration européenne semblait être de nouveau en marche, et que les tensions Est-Ouest étaient au plus bas, il y eut un changement de position : la Suède demanda le plus grand degré de coopération avec la CEE compatible avec sa neutralité, en laissant entendre que la possibilité de devenir membre pourrait ne pas être exclue. Nulle négociation ne s'ensuivit, du fait du second veto français.

L'année dernière, l'approche de 1967 s'est répétée. Les Suédois ont, depuis, spécifié leur désir d'union douanière avec la CEE, de politique agricole commune, et, plus ou moins, d'être membre de la CECA.

Cette demande, plus lourde de conséquences que celle des autres membres de l'AELE, ne serait en aucun cas négociée avant l'entrée de la Grande-Bretagne et serait annulée en cas d'échec de la candidature britannique. Au printemps 1970, le nouveau premier ministre suédois, Olof Palme, montrait des signes annonciateurs d'une éventuelle demande d'adhésion à part entière. Mais, depuis lors, cette orientation n'a pas été favorisée par l'évolution de la politique intérieure.

Remise en cause du traité de Rome. Les dernières élections (de septembre) ont affaibli le parti social-démocrate, donc l'autorité de Palme. Par contre, elles ont renforcé les opposants au Marché commun, des jeunes groupes d'extrême gauche aux partisans de la neutralité traditionnelle, comme le puissant ministre des

finances, Gunnar Sträng à droite de la social-démocratie.

Les premiers, numériquement faibles mais assez importants pour l'équilibre interne du parti au pouvoir, considèrent la CEE comme réactionnaire et prétendent que le rôle de la Suède est mondial, beaucoup plus qu'europpéen.

Les positions de l'aile droite de la social-démocratie sont cependant plus importantes. Elles reflètent également les opinions des partis suédois non-socialistes. Les craintes d'une perte de souveraineté, trop lourde de conséquences, proviennent surtout des projets d'union économique et monétaire de la CEE. On craint en particulier, en Suède, que les décisions de Bruxelles viennent freiner le progrès social suédois, beaucoup plus vigoureux que celui des autres pays européens.

De plus, la participation suédoise aux consultations de politique étrangère, comme l'indiquait le rapport Davignon, est considérée comme exclue. D'où les déclarations de Palme, en mars, selon lesquelles la Suède, maintenant, ne voudrait plus être membre.

Pour conclure, il est évident que de nombreuses questions concernant un accord de la Suède avec le Marché commun restent à résoudre. De plus (ce qu'on oublie souvent en Suède), il faut aussi tenir compte de la position de la CEE. De ce côté, on n'a consacré naturellement que peu de temps à la question de la Suède ; lorsqu'elle viendra « sur le tapis », la condition de la Communauté pour un accord sera sans doute que la neutralité suédoise doit être négociée, alors que les Suédois s'accrochent à l'idée que, au contraire, c'est le traité de Rome qui doit l'être.

Quelque part entre ces deux extrêmes, il existe un compromis possible pour la Suède. D.V.